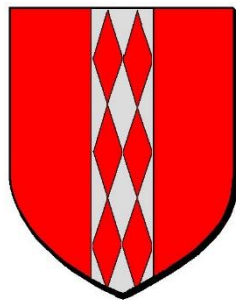


COMPTE-RENDU D'ACTION

COMMUNE DE NEVIAN



RESTAURATION DES JOINTS DU PAVAGE (Tranche 1)

Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu




SOMMAIRE

DOSSIER ADMINISTRATIF & TECHNIQUE	2
Conventions.....	2
Arrêté communal.....	3
Plan des différentes parcelles.....	3
Contexte du projet	4
Situation géographique	5
Historique	6
TRAVAUX RÉALISÉS	7
Déjointage	7
Rejointage.....	8
CHANTIER TERMINE	10
LEXIQUE.....	11



DOSSIER ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

Conventions



CONVENTION DE PARTENARIAT CHANTIER D'INSERTION
Néviau

ENTRE
L'Association I.D.E.A.L. Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral
Site 9 rue Nicolas Leblanc - 11100 - NARBONNE nommée IDEAL
Représentée par son Président, Monsieur Pierre SOURGINES
N° SIRET: 398 254 367 000 61

ET
La Commune de Néviau,
Site 15 avenue de la Gare - 11200 NEVIAN,
Représentée par son Maire, Madame Magali VERGNES



IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE :
Dans le cadre de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne et sur le territoire de ses collectivités locales adhérentes, l'association I.D.E.A.L. établit un partenariat local avec la commune de Néviau qui accepte de fournir un support pédagogique à un chantier d'insertion. Ce support est décrit dans l'article 2 de cette convention.

IDEAL a pour objectif de conduire à un emploi stable et durable ou une formation qualifiante des personnes en situation d'exclusion professionnelle (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en difficulté d'insertion, parents isolés, personnes handicapées) en leur proposant un support d'insertion.

La Commune de Néviau atteste que les travaux à réaliser n'auraient pas été faits en dehors de cette action d'insertion et qu'il n'y a donc pas de concurrence déloyale avec le secteur marchand.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION
La présente convention a pour objet de définir la nature et le coût de l'action à réaliser, dénommée « Chantier d'insertion » de Néviau » et les modalités de la participation de la commune de Néviau.
Il s'agit de définir les termes de la mise en œuvre du chantier d'insertion qui est réalisé par l'association I.D.E.A.L.
Cette action est une étape de mise en situation de travail pour les salariés polyvalents d'IDEAL.

ARTICLE 2 : CONTENU TECHNIQUE DE L'ACTION
Le chantier d'insertion consiste à effectuer les travaux suivants :

1. Enlèvement des joints de pavés existants sur la zone définie ci-après.
2. Réalisation des nouveaux joints de pavés.

La surface étant impartiale, le travail sera fait par zones, en 4 interventions distinctes, sur 4 périodes différentes entre 2019 et 2020 (voir plan de zonage ci-joint) : 1^{re} tranche à partir de mai 2019, les autres avant le 30 juin 2020.
Les matériaux nécessaires seront achetés par IDEAL, ainsi que la location du matériel (vanettes, piqueuses et groupe-électrogène) et refaiteurs à la commune.
L'évacuation des matériaux sera effectuée de la manière suivante : stockage sur place et enlèvement par les services techniques de la commune.
IDEAL ne pourra intervenir sur toutes les zones et surtout sur la zone rouante (rue des Nobles) que si la commune a pris les dispositions nécessaires pour interdire la circulation et sécuriser les zones (par arrêtés municipaux et mise en place de barrières de ville).


ARTICLE 3 : MAITRISE D'OUVRAGE
La commune de Néviau est maître d'ouvrage de l'opération. Elle en assure également la Maîtrise d'œuvre.
L'association I.D.E.A.L. est responsable de la réalisation du projet et perçoit les financements du Grand Narbonne, du Département de l'Aude, de l'Etat, du FSE et de la commune de Néviau.

ARTICLE 4 : MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE
La commune de Néviau participe à l'action selon les modalités suivantes :

Elle met à disposition d'IDEAL un local sécurisé, à proximité immédiate de chaque chantier, pourvu de sanitaires conformément à l'article R.4228-5 du code de travail, pour permettre aux salariés de revenir dans les locaux de la commune, de se restaurer le midi, et de stocker le petit matériel de chantier.
Elle met à disposition ou loue le gros matériel (tractopelle, camion benne, compacteur...) si nécessaire à la réalisation du chantier.

L'association I.D.E.A.L. met en œuvre l'action selon les modalités suivantes :

- est l'employeur des salariés en Contrat à durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- assure l'encadrement technique et le respect des règles de sécurité du chantier;
- fournit le petit matériel de chantier : débroussailluses, seaux, sécateurs, cisailles, etc.




ARTICLE 5 : DURÉE DE LA CONVENTION
La présente convention est valable du 1^{er} mai 2019 au 30 juin 2020.

ARTICLE 6 : PARTICIPATION FINANCIÈRE
La commune de Néviau participera au financement de l'action sur les bases suivantes :
- financement des matériaux et matériel nécessaires conformément à l'article 4,
- IDEAL s'approvisionnera et refaiteurera la commune.

ARTICLE 7 : COMMUNICATION
L'action régie par la présente convention ne pourrait avoir lieu sans la participation financière de l'Europe via le Fonds Social Européen, de l'Etat (via l'UD 31 de la Direction), du Département de l'Aude, et de la Communauté d'Agglomération « Le Grand Narbonne ».
Toute communication relative à ce chantier devra donc à minima citer les financeurs et intégrer leurs logos.

Fait en 2 exemplaires originaux,
Pour Pierre SOURGINES, Président
Magali VERGNES, Maire de Néviau

Il est dressé et par dérogation
Monsieur MONGELLI-GANACHEZAN, Directeur
IDEAL
Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral
9 rue Nicolas Leblanc - 11100 NARBONNE
TÉLÉPHONE : 04 68 42 45 27 - FAX : 04 68 42 47 73
(Cachet, signature et paraphe sur chaque page SVP)

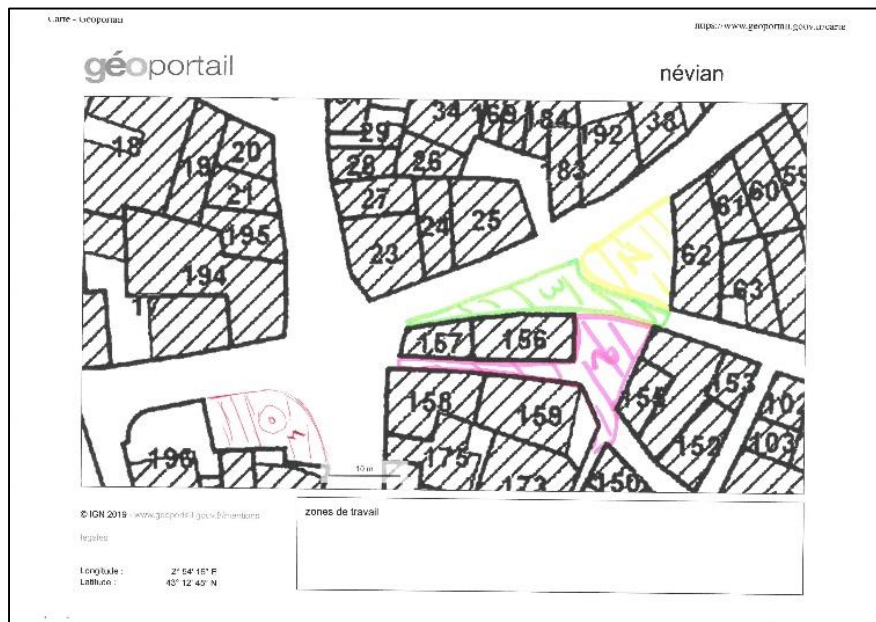


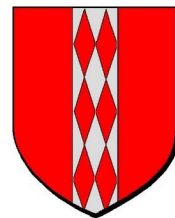


Arrêté communal



Plan des différentes parcelles



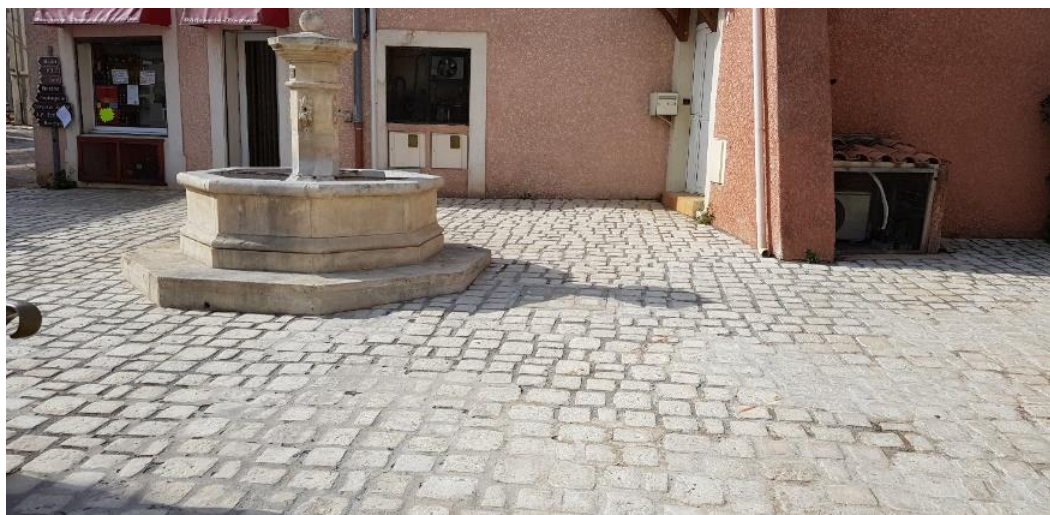


Contexte du projet

Il y a quelques années, la place de la fontaine et les rues adjacentes ont été pavées. Les joints, effectués au ciment, se sont dégradés et ont causé des dégâts esthétiques mais surtout la déformation de la chaussée, entraînant des risques pour les usagers. La commune a donc souhaité restaurer les joints.

La Mairie de Néviau a sollicité l'intervention d'IDEAL afin de réaliser ces travaux. Dans le cadre d'une convention, une équipe de l'association, encadrée par Hervé ECOCHARD, a entrepris la réalisation de ce projet.

Les travaux étant importants, ils se feront en plusieurs étapes : 4 zones, 4 interventions, 4 périodes différentes comprises entre mai 2019 et juin 2020.





Situation géographique



Vue aérienne du site (Google Maps)



Plan cadastral du site (Cadastr.gouv.fr)

Coordonnées GPS

Latitude : 43.212481 - Longitude : 2.904525

Initiatives pour le Développement de l'Emploi dans l'Aude Littoral

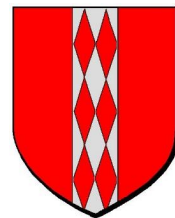
9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



Historique

Néviau est un petit village de l'Aude peuplé d'un peu plus de 1300 habitants. Situé à l'ouest et légèrement au nord de Narbonne, il est posé dans la plaine de la Narbonnaise, dans un territoire composé de petits villages vigneronnes espacés de deux à trois kilomètres les uns des autres. Néviau appartient au « terroir de Fontfroide » avec les communes voisines de Bizanet, Montredon-des-Corbières, Narbonne, Saint André de Roquelongue et une partie de la commune d'Ornaisons.



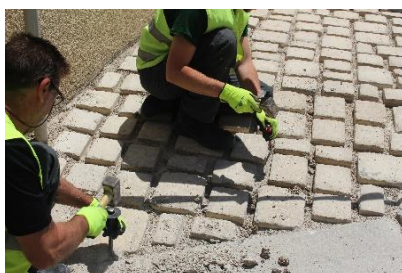


TRAVAUX RÉALISÉS

Déjointage

Les travaux ont démarré le 3 mai 2019.

Déjointage du mortier à l'aide du marteau piqueur pour les parties les plus accessibles.



Décroustage au *burin** et à la massette, pour un travail de précision pour intervenir au plus près des pavés.

Le déjointage est réalisé manuellement afin de ne pas endommager les pavés et ne pas risquer de les décoller à cause des vibrations du marteau piqueur.



Etat des pavés une fois le dejointage effectué.

* : Confère lexicque en fin de document.



Rejointage



Nettoyage des pavés afin d'obtenir un support propre pour une meilleure accroche du nouveau mortier.

Aspect des pavés après le passage d'un aspirateur industriel pour enlever le maximum de poussière.



Élaboration du mortier en mélangeant de la *chaux** hydraulique, du ciment, du sable avec comme proportions : 25% de chaux, 25% de ciment, 50% de sable ; de l'eau est incorporée à la préparation afin de lier le tout.
La chaux est utilisée pour sa bonne résistance aux intempéries ; elle expulse l'humidité et limite les fissures.
Le ciment est utilisé comme liant et pour sa résistance.

Humidification du sol avant l'application du mortier pour une meilleure accroche de celui-ci, pour qu'il ne sèche pas trop vite et éviter d'éventuelles fissures pendant le séchage.



* : Confère lexicque en fin de document.



Remplissage des joints et lissage du mortier à l'aide d'une *taloche** et d'une *langue de chat**.

Travail du mortier en profondeur afin de supprimer les bulles d'air qui fragiliseraient le jointement.



Nettoyage des pavés et lissage des joints un par un à l'éponge humide.

L'aspect final des pavés une fois le lissage et le nettoyage terminé. Un temps de séchage d'une semaine est nécessaire afin que les joints atteignent leur solidité optimale.



* : Confère lexicque en fin de document.



CHANTIER TERMINE





Initiatives pour le **D**éveloppement de l'**E**mloi dans l'**A**ude Littoral

9 rue Nicolas Leblanc - 11100 Narbonne – Tél : 04 68 42 45 27 - Email : contact@ideal-asso.eu – Site : www.ideal-asso.eu



LEXIQUE

Terme	Définition	Visuel
Burin	Outil à l'extrémité biseautée et tranchante.	
Chaux	Liant en poudre qui possède de nombreuses qualités comme une grande plasticité, une forte adhérence au support, un grand pouvoir de rétention d'eau, une bonne imperméabilité et un taux de radiation plus bas que dans le ciment. Elle est appelée « hydraulique » pour sa première prise : elle durcit en présence d'eau avant d'être plus ou moins lentement renforcée à l'air par carbonatation.	
Langue de chat	Petite truelle effilée.	
Taloche	Plaque en plastique ou en bois d'environ 20 centimètres sur 30, munie d'une poignée.	